

Question présentée par la députée :
M^{me} Diane Barbier-Mueller

Date de dépôt : 7 octobre 2021

Question écrite urgente

Anticipation en matière de besoins d'agrandissement et de construction des cycles d'orientation : où en est-on ?

Depuis la multiplication des constructions en zone villas, de nombreuses communes ont vu une arrivée importante de nouveaux habitants, en particulier des familles, sur leur territoire, sans possibilité de les anticiper, comme ce serait le cas avec les constructions de grands projets. Ces constructions ont entraîné une augmentation du nombre d'élèves pour les communes, et une saturation des cycles d'orientation dans certains périmètres du canton.

Jusqu'ici, l'Etat semble absorber la hausse d'effectifs d'élèves avec du provisoire, en matière de construction de cycles d'orientation.

Si les communes ont une bonne anticipation des besoins et mènent de nouveaux projets de construction ou en finalisent certains permettant d'absorber la hausse d'effectifs au niveau primaire, il semble que cela ne soit pas le cas au niveau du département de l'instruction publique (ci-après DIP) avec les cycles d'orientation.

A la rentrée 2021, c'est plus 320 élèves supplémentaires qui rentrent au cycle d'orientation et 581 élèves supplémentaires au niveau primaire. Cela a des impacts conséquents en termes de budgets et de besoins futurs en bâtiments scolaires. Dans sa conférence pour la rentrée 2021, le DIP n'a pas annoncé d'éléments particuliers sur ce point, préférant mettre des priorités sur d'autres dossiers. Il faut rappeler que, depuis 2013, la population genevoise a augmenté de 7% et que le nombre d'élèves est en hausse de 9% sur la même période.

Il était relevé dans la Tribune de Genève le 3 septembre dernier¹ qu'il faut « dix à douze ans pour faire aboutir un projet de construction d'école ». Par ailleurs, 1500 nouveaux élèves sont attendus à l'horizon 2024 au cycle, mais la mise en service d'un nouveau cycle ne devrait intervenir qu'en 2025 (cycle du Renard à Balexert), à cela s'ajoutant un cycle à Bernex en 2028 et la rénovation de celui du Marais à l'horizon 2030. Les cycles existants devront-ils donc en attendant faire fleurir les pavillons provisoires dans les cours d'école ?

Il est donc demandé au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- 1. Existe-t-il des moyens pour accélérer la construction des cycles d'orientation déjà prévus ?*
- 2. Quelle est la planification concernant l'augmentation du nombre d'élèves aux horizons 2030, 2035 et 2040 ? A combien le DIP estime-t-il cette augmentation ?*
- 3. Aux horizons précités, le DIP a-t-il prévu la construction de nouveaux cycles ou l'agrandissement de cycles existants ?*
- 4. Le DIP tient-il compte des projets de construction de logements existants ou prévus dans le cadre de sa planification des besoins de bâtiments scolaires et notamment des cycles d'orientation ?*

L'auteure remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour la réponse apportée.

¹ <https://www.tdg.ch/il-faut-dix-a-douze-ans-pour-faire-aboutir-un-projet-de-construction-decole-661974963860>